

Conseil Communautaire
Séance du 29 Septembre 2022

Délibération N° 2022 09 072 : Ressources humaines – Ouverture d’un poste d’agent d’exploitation selon le cadre d’emplois des adjoints techniques territoriaux (1 ETP) au service d’eau (secteur Montval-sur-Loir)

L’an deux mille vingt deux, le 29 Septembre à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s’est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l’ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 22/09/2022. La convocation et l’ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	26	Pouvoirs	7	Votants	33
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Pascal CHAPEAU (suppléant de Mme TRAPPLER) ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; Mme Dominique MANCEAU (suppléant de Mme Gaultier) ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Claire COULONNIER	Dominique LANGEVIN
Pascal MARIE	Martine CRINIERE
Jérôme LEONARD	Sylvie CHARTIER
Dominique PETER	Galiène COHU
Monique GAULTIER	Suppléante Dominique MANCEAU
Philippe WEHRLE	Hervé RONCIERE
Michelle BOUSSARD	Claude ALLAIRE
Catherine TRAPPLER	Suppléant Pascal CHAPEAU
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Gérard RICHARD	Excusé
Sabrina RAPPART	Excusée
Sabrina DUCHESNE	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Diégo BORDIER	Excusé
Alain CHEVALLIER	Excusé

Secrétaire de séance : Myriam Martineau

Y assistaient :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe

Date d’affichage, de publication ou de notification de la délibération : 30/09/2022

M. le Président expose :

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3

Vu le code du travail,

Vu le budget du service d'eau,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu les contrats à durée déterminée successifs établis depuis mars 2022 pour le recrutement d'un agent d'exploitation au service d'eau du secteur de Montval-sur-Loir pour faire face à un surcroît d'activités, notamment pour des missions de relève de compteurs qui permet de gagner en efficacité et réduire les délais de facturation ainsi que pour apporter un appui aux agents d'exploitation dans leurs interventions techniques,

Vu que le besoin s'avère permanent et qu'un renfort garanti pour l'avenir une meilleure efficacité du service tout en apportant un soulagement au sein de l'équipe,

Dans un souci d'améliorer le service rendu aux abonnés, d'améliorer le fonctionnement du service, il apparaît donc indispensable de compléter l'équipe d'eau potable sur le secteur de Montval-sur-Loir, et de créer un poste d'agent d'exploitation permanent à temps complet selon le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Le profil recherché est le suivant :

Service	Service d'eau
Responsable hiérarchique	Responsable d'exploitation - secteur de Montval-sur-Loir
Intitulé du poste	Agent d'exploitation
Nombre de poste(s) ouvert(s)	1
Statut	Droit privé (ou public selon profil)
Si public Cadre d'emplois	Adjoints techniques territoriaux
Grade	Adjoint technique, adjoint technique principal 2 ^{ème} classe, adjoint technique principal 1 ^{ère} classe
Missions du poste	Relevé de compteurs, changement de compteur d'eau potable : Relever la consommation d'eau - Évaluer l'état des compteurs d'eau chez les abonnés Changer ou réparer les compteurs Entretien du réseau d'eau potable et des ouvrages de production : - Réaliser l'entretien préventif et curatif des réseaux et de leurs ouvrages associés, - Identifier les fuites, les casses, les obstructions, les dysfonctionnements et leurs origines, - Effectuer des réparations de premier niveau, - Réaliser l'entretien et la maintenance des ouvrages de production d'eau potable. Entretien des espaces autour des sites d'exploitation : - Réaliser de la tonte et du débroussaillage.

Formations expériences Spécificités	CAP/BEP/ BAC Pro plombier, canalisateur, électromécanicien et maintenance systèmes automatisés, agent de qualité de l'eau ; BTS gemeau ou métiers de l'eau ; ou formation équivalente ; ou expérience sur poste similaire. Permis B obligatoire (EB souhaitable). Habitations AIPR, amiante, électricité, chlore (formations prévues à l'embauche si non habilité). Déplacements fréquents sur le terrain (stations, réservoirs, chantiers ...) avec véhicule de service mis à disposition. Astreintes régulières de nuit, férié et de week-end. Mise à disposition auprès du service Assainissement pour le secteur de Montval-sur-Loir dans le cadre des astreintes.
Service d'affectation	Secteur du service d'eau sur les communes de Montval-sur-Loir Lieu d'embauche : Montval-sur-Loir
Conditions de recrutement	Durée indéterminée - Contrat de droit privé ou recrutement par la voie statutaire (fonctionnaire)
Date d'ouverture du poste	1 ^{er} /11/2022
Temps de travail	35 heures hebdomadaire
Niveau de recrutement	Déterminé suivant missions, expérience et/ou selon grade de recrutement (secteur public)
Rémunération	Selon la nature des fonctions, l'expérience et les diplômes détenus - fixé au vu du niveau ou de la grille du grade de recrutement + régime indemnitaire + CNAS + participation aux frais de repas + protection sociale complémentaire (mutuelle santé, prévoyance)

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1. Approuve l'ouverture d'un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux dans les conditions énoncées ci-dessus avec effet au 1^{er} mars 2022,
2. Autorise M. le Président ou son représentant à effectuer toutes les formalités nécessaires au recrutement par la voie statutaire ou contractuelle conformément à la réglementation en vigueur,
3. Modifie par voie de conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes,
4. Précise que les crédits budgétaires nécessaires sont prévus au budget annexe du service d'eau de l'exercice 2022.

Adopté à l'unanimité.

Intervention en séance : M. Bruno BOULAY précise qu'actuellement il y a une personne en CDD qui apporte un soutien à l'équipe de Montval sur Loir ; il est important de pérenniser ce poste car le service d'eau de Montval sur Loir fait beaucoup de travaux en interne et sature ; Sans oublier, qu'il y a toujours un agent en arrêt de longue maladie.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**

*Secrétaire de séance
Styriam GARTINEAU*



clartieau

